CL EVOLUTION

Société par actions simplifiée Au capital de 1 200 000 euros Siège social : 27 Rue du Perray 78610 AUFFARGIS 892 296 005 R.C.S. VERSAILLES

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 SEPTEMBRE 2023

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide d'affecter comme suit le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31 mars 2023 d'un montant de 57 783.60 euros :

Bénéfice de l'exercice 57 783.60 euros
Dotation à la Réserve légale 2 890.00 euros

Pénéfice distribueble 54 803.60 euros

Bénéfice distribuable 54 893.60 euros

Distribution de dividende (montant brut) 40 000.00 euros Affectation autres réserves 14 893.60 euros

Le poste « autres réserves » s'élève à 16 285.59 euros.

Dès lors, la situation nette de la Société après affectation se présente comme suit :

Capital social
Réserve légale
Autres réserves
1 200 000.00 euros
9 080.74 euros
16 285.59 euros

- Report à nouveau -

Capitaux propres 1 225 366.33 euros

L'Assemblée générale déclare être informée que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le

1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte des distributions de dividendes au cours des trois derniers exercices :

- Exercice clos le 31 mars 2022 : 32 000 euros
- Exercice clos le 31 mars 2021 (1^{er} exercice social) : Néant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme par le représentant légal

Laurent FEUILLARD

Président